

L'ÉDITION ARABE AU MOYEN-ORIENT

LES ACTEURS ÉDITORIAUX DU LIVRE DE JEUNESSE Enquête

Département Études
Octobre 2002

SOMMAIRE

Avant-propos	page 2
L'édition arabe au Moyen-Orient	page 3
Marché du livre arabe : synopsis	page 9
Résultats détaillés de l'enquête : données par éditeurs	page 10

AVANT-PROPOS

Au cours des dernières années, la mise à l'honneur de l'édition arabe de jeunesse par les grands salons et foires spécialisés du secteur, en France comme à l'étranger, aura permis, outre une exposition médiatique salutaire et la sensibilisation du grand-public à une création souvent méconnue, de promouvoir l'idée d'une coopération approfondie avec plusieurs éditeurs du monde arabe. Ce rapprochement apparaît de plus indéniablement souhaité par ces derniers dans un contexte géopolitique international renforçant l'attractivité des créations européennes – notamment françaises – au détriment de celles issues de la culture anglo-saxonne. Reste cependant que le tissu éditorial arabe, notamment dans sa composante jeunesse, demeure encore partiellement nébuleux et mal-identifié.

C'est dans cette optique que l'Office de Promotion Internationale a conduit pour le compte des éditeurs de la section Jeunesse une enquête auprès des maisons d'édition du Moyen-Orient disposant d'un catalogue jeunesse*. Au total, 37 maisons d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de Jordanie, du Liban et de Syrie (soit la quasi-exhaustivité du tissu éditorial jeunesse recensé au Moyen-Orient) ont été contactées au moyen d'un questionnaire destiné à mieux appréhender leur activité et leurs attentes vis-à-vis des éditeurs français. A l'issue de l'enquête, 27 questionnaires complétés nous ont été retournés (soit un taux de retour non négligeable de 72%). Nous vous proposons le détail des remontées obtenues dans la deuxième partie de ce document.

En effet, nous avons choisi de faire débiter ce dossier par un panorama du secteur de l'édition arabe dans le Moyen-Orient contemporain. Rédigé par Franck Mermier, anthropologue et chercheur au CNRS, ce texte inédit nous donne les principales clefs de compréhension de ce secteur et nous aide à mieux le situer sur la carte de l'édition mondiale.

* Les coordonnées de ces maisons d'édition sont pour une grande majorité issues du fichier d'adresses réalisé par le Secteur Interculturel de La Joie par les Livres et aimablement mis à la disposition de l'Office de Promotion Internationale. Ce fichier est parallèlement disponible sur support papier dans la brochure bilingue français/arabe « L'édition pour la jeunesse dans les pays arabes » (La Joie par les Livres, Paris, octobre 2001).

L'ÉDITION ARABE AU MOYEN-ORIENT

Franck MERMIER
Anthropologue, chercheur au CNRS
Institut Français du Proche-Orient
Beyrouth

Un marché du livre segmenté

Le monde arabe, avec une population estimée à 280 millions d'habitants répartis dans 22 pays, constitue un vaste marché régional qui s'étend, pour certains segments éditoriaux, sur l'ensemble du monde musulman. Ce marché est cependant loin d'être homogène. Des taux d'analphabétisme importants (on dénombre 65 millions d'adultes illettrés) mais très variés selon les nations ainsi qu'un lectorat réduit parmi la population ayant été scolarisée, réduisent le poids du facteur démographique dans le développement de l'édition arabe. En outre, les degrés de connaissance et de pratique de la langue arabe classique ou moderne comme véhicule de communication et de transmission du savoir varient fortement selon les pays. Ceux de l'ère francophone (Tunisie, Algérie, Maroc et Liban notamment) possèdent un taux non négligeable de leur lectorat, parmi le plus éduqué et le plus enclin à une forte pratique de lecture, privilégiant l'usage de la langue française.

Si le développement de l'édition arabe¹ a bénéficié des politiques de scolarisation massive adoptées après les Indépendances, il apparaît que les systèmes scolaires et universitaires mis en place n'ont pas réussi à ancrer véritablement la lecture comme pratique et objet de consommation culturelle de forte amplitude. Le lectorat s'est cependant élargi, il s'est ouvert notamment au public féminin et n'est plus seulement confiné aux cercles de lettrés et d'intellectuels. Le marché de l'édition arabe se caractérise par une forte hétérogénéité qui résulte tout à la fois de la différenciation des héritages historiques et de la configuration socioculturelle propres à chaque ensemble national. Ainsi, la circulation des œuvres de la littérature arabe contemporaine ne dépasse guère, à l'exception de quelques auteurs reconnus, leurs marchés nationaux. Cette segmentation du marché est aussi tributaire des conditions économiques et politiques qui ont suscité de nombreuses contraintes pour la commercialisation et la distribution du livre dans l'ensemble arabe.

Évolutions récentes et orientations éditoriales

La faiblesse du pouvoir d'achat dans les pays les plus peuplés comme l'Égypte, l'Irak, le Maroc, l'Algérie et le Soudan se conjugue avec le poids de la censure, le taux élevé des tarifs douaniers, les déficiences des réseaux de distribution, le nombre réduit de librairies et l'existence de la contrefaçon pour alimenter la crise récurrente du secteur de l'édition dans le monde arabe. Les difficultés de l'édition arabe résultent aussi, en grande partie, des tensions régionales et de la conjoncture internationale qui ont suscité, ces dernières décennies, des transformations dans le marché du livre. Citons parmi ces facteurs : la chute des cours du pétrole en 1986, la guerre Iran-Irak (1980-1988) puis la guerre du Golfe (1990-1991), les embargos internationaux contre l'Irak et la Libye, la crise économique et politique algérienne aggravée à partir de 1988 et la prise de pouvoir du Front Islamique au Soudan en 1989. L'importance des marchés d'Irak, d'Algérie, de la Libye et du Soudan s'est ainsi considérablement réduite alors que la dépendance de l'édition arabe moyen-orientale vis-à-vis des marchés de la Péninsule Arabique (l'Arabie saoudite notamment) et du monde islamique hors de la zone arabe (Indonésie, Malaisie, Afrique, républiques musulmanes de l'ex-Union soviétique...) s'est accentuée.

De nombreuses maisons d'édition ont ainsi été créées dans les années 80 pour répondre à des demandes nouvelles du marché du livre arabe en se spécialisant souvent dans le piratage et/ou la réimpression d'ouvrages du patrimoine religieux islamique². En 1983, la foire du livre du Caire

1. Le présent texte prend pour objet principal l'édition moyen-orientale en langue arabe. Manuscrit clos en août 2002.

2. Outre les livres religieux, les œuvres classées dans la catégorie du patrimoine (turâth) incluent les ouvrages littéraires, linguistiques et historiques relatifs aux héritages de la civilisation islamique notamment durant les dix premiers siècles de l'Islam (VIIe-XVIIe siècles). L'absence de droits d'auteur et un risque minimal de censure en réduisent les coûts initiaux et permettent souvent de porter une partie des investissements financiers sur la reliure de ces ouvrages, ce qui en accroît la valeur à la fois symbolique et matérielle.

semble avoir constitué la première manifestation massive de ce phénomène. La part des livres religieux a augmenté en même temps que celle des ouvrages techniques (notamment informatiques) tandis que le nombre de traductions de livres occidentaux et la publication d'œuvres littéraires ont fortement diminué depuis les années 80.

Les tirages des œuvres littéraires contemporaines ont baissé passant d'une moyenne de 5000 / 3000 à 2000 / 1000 exemplaires alors que ceux des ouvrages du patrimoine islamique ou les ouvrages de vulgarisation religieuse se sont accrus. Ainsi, en Égypte, dont la population dépasse les 60 millions, il est estimé que les ventes annuelles des œuvres de Naguib Mahfouz, le prix Nobel égyptien, se situent entre 5000 et 10000 exemplaires alors que les « livres islamiques », de mauvaise qualité éditoriale et écrits en un arabe accessible, se vendent par dizaines de milliers d'exemplaires. Quelques succès éditoriaux sont dus à la publicité faite pour quelques rares livres sur les chaînes satellitaires arabes, comme le roman de l'Algérienne Ahlam Mosteghanemi publié par le Dar al-Adab au Liban et intitulé *Mémoires de la chair*³. D'autres sont les conséquences inattendues de la censure. Depuis son interdiction en Égypte, les ventes du roman *Le festin des algues* du Syrien Haydar Haydar ont considérablement augmenté en raison des nombreuses commandes provenant d'autres pays arabes.

Le Caire et Beyrouth, capitales du livre arabe

Le Caire et Beyrouth sont sans conteste les deux capitales de l'édition dans le monde arabe. L'importance variable de ces deux villes quant au commerce du livre et à la production éditoriale, à l'échelle du monde arabe et islamique, est tributaire du degré de libéralisme économique et politique qui caractérisait chacune de ces capitales à différentes périodes. De fait, le secteur de l'édition en Égypte est resté prédominant dans le monde arabe jusqu'aux années 60. Le développement de l'édition au Liban, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, était dû principalement à la demande croissante de livres scolaires et para-scolaires dans le monde arabe, suivant en cela les progrès de l'éducation. Mais, au tournant des années 60, le contrôle par l'État nassérien du secteur de l'édition en Égypte contribua à accroître et à diversifier le paysage éditorial libanais. On pourrait de fait considérer que l'édition et le milieu culturel égyptiens furent les principaux filons qui enrichirent l'édition libanaise durant cette période, soit par le biais du piratage, notamment des œuvres modernes et de celles du patrimoine linguistique, littéraire et religieux, soit par le transfert à Beyrouth de compétences éditoriales et de ressources intellectuelles inédites.

C'est notamment à partir de 1965, mais plus encore entre 1971 et 1980, que de nombreux écrivains égyptiens choisirent ou furent contraints de publier leurs œuvres hors d'Égypte, prioritairement à Beyrouth mais aussi dans une moindre mesure à Damas et à Bagdad. Ce phénomène résultait en partie du corset de la censure mais plus largement du monopole de la vie culturelle instauré par l'État égyptien sous les régimes de Nasser et de Sadate. Il en découla, durant cette période, un partage des rôles entre l'Égypte et le Liban que reflète assez bien cet adage né dans les années 60 : "L'Égypte écrit, le Liban édite et l'Irak lit". Il indique la suprématie égyptienne dans le champ de la production et de la création culturelles et la prééminence du Liban dans celui de l'échange commercial. Le rôle prépondérant de Beyrouth dans l'édition arabe, en concurrence constante avec Le Caire, a résulté du fait que le Liban est le seul pays arabe à disposer d'un régime parlementaire libéral, permettant une liberté de publication et d'expression inégalée dans la région. La déliquescence de l'État libanais, l'anarchie et l'absence de réglementation qui prévalurent durant la guerre civile (1975-1990) favorisèrent la création de nombreuses maisons d'édition et imprimeries, la frontière entre les deux étant souvent peu marquée.

Il est difficile d'évaluer en termes quantitatifs les parts respectives des productions éditoriales égyptienne et libanaise. Les statistiques ne peuvent être comparées car elles sont absentes au Liban pour ce qui concerne le nombre de livres publiés. En outre, une part importante des livres égyptiens, notamment dans le domaine du livre religieux, n'est pas déposée au titre du dépôt légal et n'est donc pas prise en compte. Quant au nombre de maisons d'édition, il est à peu près équivalent dans les deux pays, 628 en 2000 au Liban et 511 en Égypte en 1991 dont 425 pour le secteur privé⁴. Là encore, la comparaison est discutable car aussi bien au Liban qu'en Égypte, nombre d'éditeurs ont une activité réduite ou inexistante. Il est en revanche important de relever certains traits distinctifs qui se sont profilés dans les années 60. L'édition égyptienne est ainsi fortement marquée par l'emprise du secteur étatique, son marché reste prioritairement national, son équipement technologique et la

3. Traduit de l'arabe par Mohammed Mokeddem, Albin Michel, 2002.

4. Ces chiffres sont tirés, pour l'édition libanaise, de la liste non publiée des membres du Syndicat des éditeurs libanais et, pour l'édition égyptienne, de l'étude d'Abd al-Khâliq Fârûq, *La crise de l'édition et de l'expression en Égypte. Les contraintes culturelles, juridiques et administratives*, Le Caire, Dâr al-Kalima, 2000 (en arabe).

qualité de sa production accusent un retard par rapport au concurrent libanais alors qu'elle s'appuie sur une main d'œuvre abondante et bon marché. Pour sa part, l'édition libanaise est entièrement sous la coupe du secteur privé et elle est pour une majeure partie tournée vers les marchés extérieurs.

Le Liban possède au sein du monde arabe une position dominante dans le domaine de l'imprimerie⁵. Les quelques 700 imprimeries libanaises produiraient 50% des revues et journaux distribués dans le monde arabe⁶ et y exporteraient près de 40 % de leur production⁷. Le secteur de l'imprimerie, couplée ou non à celui de l'édition libanaise, représente au niveau régional un pôle de compétences multiples suffisamment intégré et avancé sur le plan technologique pour rester compétitif grâce à la qualité de ses productions. En outre, la valeur en 1997 des exportations libanaises de livres, brochures et imprimés vers l'Égypte aurait été supérieure de plus d'un tiers à la valeur des importations de ce pays soit 749 188 \$ contre 487 481 \$⁸. Le Liban est aujourd'hui concurrencé par les pays du Golfe qui ont accaparé une grande partie du marché publicitaire et contrôlent les grands titres de la presse arabe. Ces différenciations tendent cependant à s'atténuer si l'on considère le développement au cours des années 80 du secteur privé de l'édition égyptienne suite à l'ouverture économique initiée par la politique de l'*infitâh* (ouverture) engagée sous Sadate. Mais aussi bien au Liban qu'en Égypte, comme d'ailleurs dans le reste du monde arabe, le secteur de l'édition ne connaît pas le fort mouvement de concentration qui s'est accéléré ces dernières années dans l'édition occidentale.

De nouveaux pôles éditoriaux

La situation de quasi-monopole du Caire et de Beyrouth dans la diffusion du livre qui avait prévalu jusqu'alors commence peu à peu à s'effriter depuis le début de la décennie 90. Le développement actuel du secteur de l'édition en Arabie saoudite, en Syrie et en Jordanie n'est pas sans concurrencer, au moins sur leurs marchés nationaux, les éditions égyptienne et libanaise. C'est dans le domaine du livre islamique notamment que les maisons d'édition saoudiennes se créent des parts du marché dans la Péninsule Arabique tout en recourant, pour certaines, aux imprimeries libanaises. En Syrie, la timide ouverture économique de la fin des années 80 s'est aussi traduite par la création de nombreuses maisons d'édition privées. Plusieurs d'entre elles sont spécialisées dans le domaine du patrimoine islamique mais certaines, profitant de ce que la Syrie n'ait pas signé la Convention de Berne concernant les droits d'auteur, se sont orientées vers la traduction d'œuvres étrangères vendues moins chères qu'à Beyrouth.

Les foires du livre et les problèmes de distribution

La domination de Beyrouth et du Caire dans la production et le commerce du livre peut aussi s'observer dans leur contribution à l'émergence des foires du livre dans le monde arabe et à la participation de leurs éditeurs respectifs à celles-ci. La première a été organisée dans la capitale libanaise en 1956 par une institution privée d'inspiration nationaliste arabe, le Club culturel arabe, tandis que celle du Caire était fondée en 1969 par la General Egyptian Book Organization, dépendante du ministère égyptien de la Culture. La dimension du marché égyptien et la centralité éducative et culturelle du Caire - on y trouve notamment de nombreux étudiants étrangers en sciences islamiques -, ont fait de cette foire du livre la plus importante du monde arabe quant au nombre de ses exposants et à la quantité de livres vendus. Cependant, la représentation des éditeurs libanais est souvent supérieure à celle des éditeurs égyptiens dans les autres foires du livre du monde arabe. Cela découle de plusieurs facteurs allant d'une capacité plus grande à établir des réseaux de distribution à une offre éditoriale plus diversifiée (livres destinés aux autres communautés chiites de la région, auteurs arabes de différentes origines mais aussi dictionnaires, encyclopédies, collections de loisir et ouvrages pour enfants de meilleure qualité).

En 1995, le Syndicat des éditeurs libanais organisa sa première foire du livre à Beyrouth qui est depuis lors inaugurée par le Président du Parlement. Elle concurrence avec un succès mitigé celle du Club culturel arabe qui reste la plus fréquentée et qui est traditionnellement inaugurée par le Premier ministre. Le syndicat voudrait faire de sa foire du livre un véritable salon professionnel et envoie depuis quelques années des représentants à la foire du livre de Francfort.

5. Selon la Chambre des imprimeries égyptiennes qui recense 7500 entreprises du secteur privé en Égypte, les imprimeurs locaux sont distancés par leurs homologues libanais pour la domination du marché régional, voir Middle East Times, n° 24, 2000 (www.metimes.com/2K/issue2000-24)

6. René Naba, *Les médias libanais face aux défis du XXIe siècle*, Les Cahiers de l'Orient, 4ème trimestre 1998, n° 52, p. 51.

7. Middle East Print 98, 3rd International Printing Technology Exhibition for the Middle East, Forum of Beirut, 27-31 October 98.

8. Selon les statistiques des Douanes libanaises, ministère de l'Économie et du Commerce, Centre d'information commerciale.

C'est notamment à partir de 1998 que les liens avec celle-ci ont commencé à se renforcer sur un plan institutionnel, le syndicat ayant préparé alors la participation d'une douzaine d'éditeurs libanais. En outre, des représentants du salon du livre de Francfort sont depuis lors régulièrement invités à la foire du livre de Beyrouth organisée par le syndicat.

Après Beyrouth et Le Caire, l'une des plus anciennes foires du livre est celle du Koweït créée en 1975, suivie de celle de Sharjah (Émirats Arabes Unis) en 1981, Tunis en 1982, Sanaa en 1983, Damas en 1984, Abou Dhabi en 1990, Bahreïn en 1991, Amman, Riyad et Casablanca en 1992, Alger en 1994, Mascate (Oman) en 1995, Dhahran et Jeddah (Arabie saoudite) respectivement en 1997 et 1999. Ce phénomène est aussi lié à la volonté des États de doter leurs capitales d'un rôle culturel et de faire accroire un rayonnement souvent factice pour compléter la panoplie des attributs nationalistes. De fait, à l'exception de Beyrouth, où ce sont des institutions privées qui assurent l'organisation de ces manifestations, les autres foires arabes sont toutes organisées par les différents ministères de l'Information et de la Culture. Elles sont en outre, dans leur quasi-totalité et même au Liban, inaugurées par les plus hauts personnages de l'État (présidents, rois, émirats...) et sont l'occasion de réaffirmer l'intérêt symbolique porté par les régimes à la culture et aux intellectuels.

L'essor, à partir des années 70, des foires du livre dans l'ensemble du monde arabe peut d'abord apparaître comme visant à accompagner les progrès de la scolarisation et à résoudre les problèmes de la distribution du livre arabe. Cependant, le développement de celles-ci et la compétition qui s'est instaurée entre les États pour asseoir leur prestige par cet instrument en ont progressivement fait les vecteurs principaux de la diffusion des livres. Ils représentent souvent pour de nombreux lecteurs une occasion unique d'avoir accès à la diversité éditoriale du monde arabe, parfois au détriment des librairies du fait des rabais importants qui y sont consentis. En outre, la diversité croissante des centres de production du livre arabe rend de plus en plus difficile l'accès aux fonds des éditeurs. Il n'existe pas en effet dans le monde arabe de grandes entreprises de distribution communes à plusieurs éditeurs et possédant des succursales dans les principaux centres urbains.

L'apparition de librairies en ligne, en premier lieu au Liban et en Égypte, dans les années 90 pourrait contribuer à unifier le marché du livre et à pallier, même modestement, les problèmes de distribution. Les obstacles à la réussite commerciale de ces librairies en ligne sont cependant nombreux. La lenteur de la poste nationale oblige à utiliser des compagnies postales privées comme UPS, Aramex ou DHL, ce qui augmente le coût du livre sans éviter le contrôle de la censure. Les paiements peuvent s'effectuer par carte bancaire mais ce dernier moyen n'est pas encore sécurisé. Le recours aux virements bancaires est donc privilégié mais impose parfois des délais et des frais supplémentaires. Seules les rares librairies en ligne pouvant stocker les titres de leur catalogue sont en mesure d'assurer la distribution de leurs ouvrages dans un temps relativement court et éviter les aléas traditionnels de la distribution du livre arabe.

Le problème de la censure

L'exercice d'une censure aux critères variables et plus ou moins stricts selon les pays doit coexister avec la pluralité culturelle large ou tronquée mise en scène dans les foires du livre. Cette pluralité s'exprime dans la diversité d'une offre éditoriale certes filtrée mais qui reste sans commune mesure avec la version réduite et encore plus contrôlée proposée le reste de l'année. La part de plus en plus grande prise par les foires d'Arabie Saoudite et du Golfe au détriment de celles d'Irak, de Libye ou d'Algérie a imposé des contraintes nouvelles sur le marché du livre. Si la censure des imprimés existe dans tous les pays arabes, il reste que le type de censure instaurée par les États les plus conservateurs en termes religieux est devenu un étalon majeur de l'auto-censure pratiquée par une grande majorité d'éditeurs et d'auteurs. En outre, les contraintes de la censure qui pouvaient être en partie contournées par l'existence de différents marchés du livre sont aujourd'hui plus pesantes et sont renforcées par le fait qu'elles commencent à s'exercer de manière plus visible au Liban même.

L'Union des éditeurs arabes

En 1995, l'Union générale des éditeurs arabes a remplacé une organisation du même nom qui était subordonnée à la Ligue des États arabes. Ce nouveau syndicat pan-arabe a établi un principe d'adhésion en rupture avec celui qui était en vigueur dans la précédente. Toutes les maisons d'édition peuvent y adhérer directement alors que dans la première, chaque État arabe était représenté par une voix. Cette nouvelle organisation a été reconnue par la Ligue des États arabes en 1996 et le siège de cette union est au Caire. En 2000, des éditeurs de 15 pays arabes en étaient membres (auxquels il faut ajouter des éditeurs arabes installés à Chypre, en France et au Royaume-Uni). Les éditeurs égyptiens et libanais sont les plus nombreux, les premiers (110) dépassant de peu les seconds (94),

suivis par les Syriens (35), les Jordaniens (25) et les Saoudiens (23). L'adhésion en 2001 de l'association des éditeurs algériens a renforcé le poids encore modeste des éditeurs maghrébins. Le conseil d'administration de l'Union des éditeurs arabes est composé de dix-huit membres. Sa présidence a été dévolue à un Égyptien, Ibrahim al-Mouallim, directeur de Dar al-Shorouk et le secrétariat général à un Libanais, Abboud Abboud, directeur de Dar al-Jil.

Depuis octobre 2000, Ibrahim al-Mouallim est membre du conseil d'administration de l'Association internationale des éditeurs. A cette date, l'Union des éditeurs arabes devenait membre de l'Association internationale des éditeurs. La figure d'Ibrahim al-Mouallim est particulièrement intéressante à mentionner du fait que ses stratégies économiques et institutionnelles marquent une rupture avec les modes de gestion traditionnels de l'édition. Son alliance avec la plus grande banque d'affaires égyptienne à dimension régionale, EFG-Hermes, lui a ainsi donné les moyens financiers d'investir dans le multimédia et d'acheter les droits exclusifs de reproduction électronique des chansons d'Oum Kalthoum et des œuvres de Naguib Mahfouz, Mohamed Hassanein Haykal ou des prédicateurs islamiques Mohamed al-Ghazali et Youssef al-Qardawi. La société EFG-Hermes a fondé, en relation avec Al-Shorouk, une entreprise culturelle The Arab Company for Arts and Publishing destinée à produire des films, à établir un réseau national de librairies sur le modèle américain de Barnes and Noble et à commercialiser via Internet des œuvres musicales et littéraires.

La question de la propriété intellectuelle

L'Union générale des éditeurs arabes vise à s'ériger en interlocuteur obligé des États et à réguler la profession et le marché du livre arabe. Des taxes douanières à la coordination des foires du livre, en passant par les problèmes liés à la distribution, à la censure et à la contrefaçon, le chantier est vaste. De fait, les intérêts des éditeurs divergent selon que leur production éditoriale et leurs réseaux de commercialisation s'affranchissent plus ou moins des frontières nationales et des lois sur la propriété intellectuelle. Les maisons d'édition spécialisées dans le patrimoine islamique le plus commercial sont ainsi avantagées du fait de l'absence de droits d'auteur à verser, d'une censure moindre, d'un marché plus large et de stratégies marchandes qui s'appuient sur un nombre élevé d'intermédiaires locaux.

La question de la propriété intellectuelle dans le contexte de l'édition arabe est devenue plus aiguë au fur et à mesure que s'intensifiaient à la fois sa diversification en termes d'espaces de production et de diffusion et son décloisonnement régional. Elle s'inscrit ainsi dans un contexte international où depuis les années 1980 les États-Unis, porte-voix des grands groupes pharmaceutiques et informatiques notamment, exercent de fortes pressions pour imposer aux pays du Sud l'adoption d'un régime de forte protection internationale de la propriété intellectuelle. C'est une des conditions essentielles permettant l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce selon l'accord ADPIC⁹, ce qui est déjà réalisé pour plusieurs pays arabes, son application étant prévue pour d'autres en janvier 2004 avec des délais plus tardifs pour les pays les plus pauvres (Soudan et Yémen, notamment). Ainsi, les législations de nombreux pays arabes ont été modifiées dans un sens plus strict, souvent avec l'assistance des experts de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). La Syrie et l'Iran ne font pas partie de cette organisation et n'ont toujours pas signé la Convention de Berne. Cependant, en février 2001, le Président syrien a promulgué un décret concernant le droit de la propriété intellectuelle qui vise à protéger de la contrefaçon les productions littéraires, scientifiques et artistiques.

9. ADPIC : Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Si, sur le plan des règles de protection, ces accords renvoient chacun des signataires au contenu de la version révisée en 1971 de la Convention de Berne (articles 1 à 21), ils insistent par contre sur la nécessité pour les États de mettre en place des sanctions pénales dissuasives ainsi que des voies de recours civiles expéditives

Perspectives

De tous les maux dont souffre l'édition arabe (censure, réseaux de distribution déficients, segmentation des marchés, faiblesse du pouvoir d'achat et du lectorat...), seule la contrefaçon semble aujourd'hui en bonne voie d'être enrayerée grâce aux efforts réalisés par la profession pour faire appliquer une réglementation commune. La crise du livre, que certains experts arabes préfèrent appeler crise du lecteur, a conduit à une baisse des tirages et du nombre de titres publiés dans certaines catégories d'ouvrages comme la littérature et les essais. Elle a aussi provoqué la stagnation ou la disparition de nombreuses maisons d'édition. Les capacités d'adaptation et d'innovation de l'édition arabe ne sont cependant pas à négliger. Elle a su intégrer de manière rapide et spectaculaire l'irruption des nouvelles technologies, y compris pour la publication d'œuvres du patrimoine islamique.

Il reste que la part des traductions d'œuvres étrangères dans le monde arabe reste faible comparativement à d'autres aires culturelles. En outre, le caractère insuffisant des échanges entre les éditeurs arabes et leurs homologues européens se conjugue à la méconnaissance de leurs productions et de leurs marchés respectifs pour aggraver cet état de fait. Si les causes de ce déficit de traductions sont multiples, elles semblent avant tout économiques. Pour les quelques maisons d'édition dotées de capacités financières suffisantes et rayonnant sur un marché pan-arabe, les choix des ouvrages à traduire se portent prioritairement sur des best-sellers internationaux (surtout anglo-saxons) et sur des collections d'ouvrages de cuisine et d'informatique. De fait, les éditeurs libanais, égyptiens ou syriens les plus enclins à publier les traductions de littérature étrangère, notamment française, disposent souvent de moyens réduits. Certains d'entre eux compensent cependant leur faiblesse économique par la qualité reconnue de leur production éditoriale et littéraire.

L'absence de concentration dans le secteur de l'édition arabe peut moins apparaître comme un handicap que comme un atout pour l'accroissement des échanges avec l'extérieur du fait de la diversité éditoriale qu'elle induit. En outre, le développement de nouveaux produits éditoriaux, notamment dans le domaine de la littérature enfantine et de jeunesse ou dans celui du multimédia, pour les encyclopédies, pourrait susciter le renforcement de la coopération avec les éditeurs français et européens.

Du même auteur :

- *Beyrouth, capitale du livre arabe*, revue Monde Arabe Maghreb-Machrek n°169, juillet–septembre 2000, La Documentation Française, Paris.
- *Le champ éditorial libanais : réseaux d'influence et rivalités symboliques*, Cahiers de Recherche du GREMMO, Université Lumière Lyon 2 – CNRS, décembre 2000.

LE MARCHÉ DU LIVRE ARABE : SYNOPSIS

Statistiques

(sources : Association des éditeurs arabes)

Pays	Maisons d'édition	Production totale ¹	Production jeunesse	Tirage total ²
Egypte	511	9 058	1 070	8 000
Liban	628	2 100	350	2 000
Jordanie	101	600	60	600
Syrie	60	1 500	50	3 000
Arabie Saoudite	25	1 200	20	250

1. Seuls sont comptabilisés les titres dits « culturels ». Sont exclus des statistiques les livres scolaires.

2. En milliers d'exemplaires

Caractéristiques actuelles

- Production limitée comparativement à la taille du bassin linguistique arabe
- Poids de l'édition scolaire et de l'édition religieuse dans la production annuelle
- Faiblesse du nombre de traductions : environ 330 ouvrages traduits annuellement dans le monde arabe (5 fois moins que la Grèce)*
- Lecture des journaux et magazines très développée comparativement à la lecture des livres
- Préférence marquée des lecteurs pour les écrivains anciens et consacrés (difficulté d'émerger pour les jeunes auteurs)
- Baisse des tirages moyens en littérature contemporaine: 1000 / 2000 exemplaires. Hors-scolaire, un tirage de 5000 exemplaires est considéré comme important
- Faible attractivité des livres produits (fond et forme confondus), en premier lieu dans le domaine scolaire
- Essor de nouveaux pôles éditoriaux (Arabie Saoudite, Syrie, Jordanie) concurrençant les éditions égyptiennes et libanaises
- L'édition privée: un phénomène nouveau dans une majorité de pays (Syrie, Libye, Maroc...).
- Réduction de la taille de certains marchés au cours des dernières années: Irak, Libye (embargos internationaux), Algérie (difficultés économiques), Soudan (tensions politiques)

Menaces

- Taux d'analphabétisme : 43% (chiffre supérieur aux moyennes des catégories « Monde » et « Pays en développement »)
- Conception utilitariste du livre (notion de « lecture plaisir » peu répandue)
- Contrainte de la censure (y compris au Liban)
- Faiblesse des pouvoirs d'achat
- Obstacles tarifaires à l'intérieur du monde arabe : réduction du public potentiel pour chaque ouvrage, diminution des échanges intellectuels et universitaires
- Déficience des réseaux de distribution

* Source : *Rapport annuel 2002 sur le développement humain dans le monde arabe*, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)